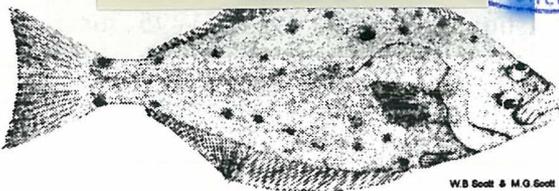




14000972



W.B. Scott & M.G. Scott

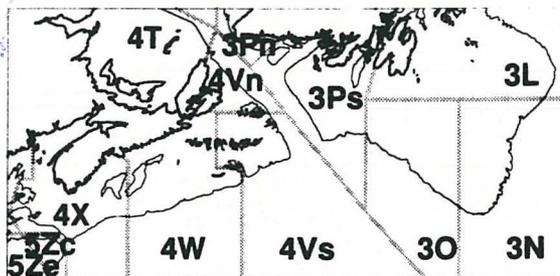
LE FLÉTAN ATLANTIQUE DU PLATEAU NÉO-ÉCOSSAIS ET DU SUD DU GRAND BANC

Renseignements de base

Le flétan atlantique, le plus grand des poissons plats, est largement répandu sur les bancs de pêche du Canada atlantique. Le flétan est un poisson démersal qui vit au fond ou près de celui-ci, à des températures proches de 5 °C. Les populations de flétan atlantique sont les plus abondantes à des profondeurs de 200 à 500 m, dans les passes profondes entre les bancs et au rebord du plateau continental, les plus gros flétans gagnant les eaux plus profondes en hiver. L'unité de gestion (4VWX3NOPs) a été en gros définie en fonction des résultats de marquages, qui ont indiqué que le flétan atlantique se déplace largement dans l'Atlantique nord canadien, les petits flétans se déplaçant plus loin que les gros. On pensait que les migrations des gros flétans étaient liées à la ponte. Des études ont révélé que la région du banc Browns pourrait être une importante zone d'alevinage.

Les femelles croissent plus rapidement que les mâles et atteignent une taille maximale beaucoup plus considérable. Les femelles commencent à devenir matures vers l'âge de 6 ans, et atteignent la maturité dans une proportion de 50 % à 115 cm environ; les mâles, eux, commencent à 4 ans environ et sont à 50 % à maturité vers 75 cm. La majeure partie des prises commerciales est composée de poissons de 8 à 12 ans. Le flétan a un appétit vorace et jusqu'à ce qu'il atteigne 30 cm environ, son régime consiste presque exclusivement en invertébrés. De 30 à 66 cm, il mange des invertébrés et des poissons, et les flétans de plus de 66 cm se nourrissent presque seulement de poissons.

Avant 1988, la pêche au flétan atlantique n'était pas réglementée. Un groupe de travail a été formé en 1987 pour examiner les options de gestion pour la pêche de 1988. Vu l'intérêt croissant à l'égard de cette pêche et les préoccupations exprimées par l'industrie, on a établi, en 1988, un TAC préventif de 3 200 tonnes, fondé largement sur les niveaux de prises antérieurs.



La pêche

Débarquements (milliers de tonnes)

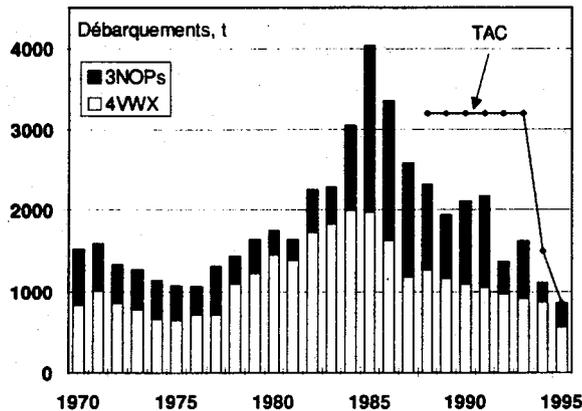
Année	70-79	80-89	1991	1992	1993	1994	1995
	moy.	moy.					
TAC*	so	so	3,2	3,2	3,2	1,5	0,9
4VWX							
Canada	0,8	1,5	1,0	0,9	0,9	0,9	0,6
Étranger	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	
3NOPs							
Canada	0,4	0,7	0,4	0,3	0,3	0,2	0,2
Étranger	0,1	0,2	0,7	0,1	0,4	0,1	0,1
Total							
4VWX	0,8	1,6	1,0	1,0	0,9	0,9	0,6
3NOPs	0,5	1,0	1,1	0,4	0,7	0,2	0,3
TOTAL	1,3	2,5	2,2	1,4	1,6	1,1	0,9

so - sans objet

Les débarquements canadiens ont atteint leur maximum en 1985 (3 531 t), avant de chuter à 1024 t en 1994 et à 708 t en 1995. Les débarquements du sud du Grand Banc pour 1995 (160 t) sont demeurés semblables à ceux de 1994, mais la pêche du plateau néo-écossais a diminué de quelque 40 %. Les chutes peuvent être attribuables au moratoire sur la pêche à la morue dans 4VW et 3NO et à la réduction du Total autorisé des captures (TAC), passé de 1 500 t en 1994 à 850 t en 1995. Le TAC pour 1996 a une fois de plus été fixé à 850 t. Les palangriers dominent la pêche sur le plateau néo-écossais et le sud du Grand Banc, capturant plus de 70 %

Distribué par le: Bureau du processus de consultation de la Région des Maritimes, ministère des Pêches et des Océans, C.P. 1006, Succ. B105, Dartmouth (Nouvelle-Écosse), Canada B2Y 4A2. Téléphone: 902-426-8487. C-élec. : d_geddes@bionet.bio.dfo.ca

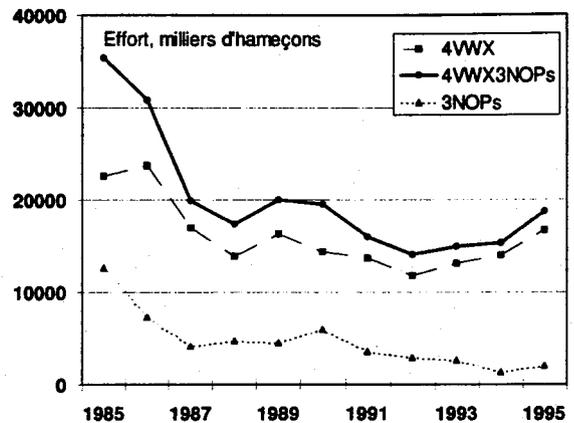
des poissons. En 1995, plus de 80 % des débarquements du plateau néo-écossais sont attribuables à cette flottille.



Les débarquements de flétan par saison indiquent que, dans 4VWX, la pêche canadienne s'effectue surtout au printemps et à l'été et, dans 3NOPs, au printemps. En 1995, les prises estivales ont été un peu plus basses, probablement à cause des mesures de gestion. Les captures étrangères sur le plateau néo-écossais sont constituées de prises accidentelles de la pêche au merlu argenté; dans la région 3NO, l'Union européenne fait une pêche printanière et estivale au poisson de fond, à l'extérieur de la limite des 200 milles. Les navires européens déclarent des captures variables de flétan (5 à 30 % au cours des 5 dernières années), qui ne sont pas prises en compte dans les actuels plans de gestion.

L'effort total estimatif pour tout le stock de la région, demeuré relativement stable depuis 1992, s'est accru légèrement en 1995. Pour 4VWX, l'effort total s'est intensifié entre 1992 et 1995, mais il est demeuré relativement stable, au cours de la même période, dans 3NOPs. En 1994, le Conseil pour la conservation des ressources halieutiques (CCRH) s'est dit préoccupé des effets possibles d'une réorientation de l'effort de

pêche vers le flétan par suite de la fermeture d'autres pêches aux poissons de fond. Selon les statistiques de 1994 et de 1995 sur les débarquements, cette réorientation massive ne s'est pas produite, mais il se peut que les données soient faussées par l'inexactitude des déclarations des prises.



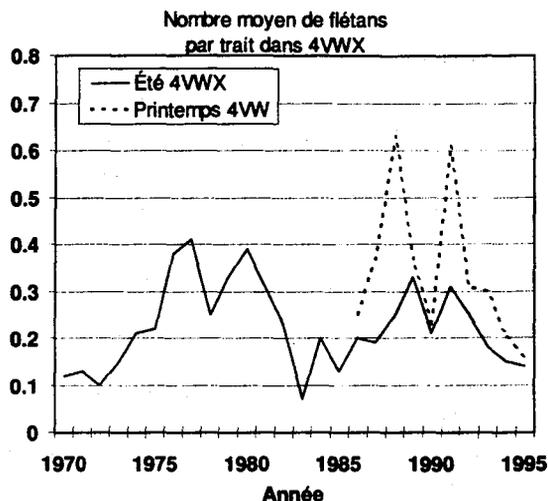
Les mesures de gestion imposées à la flottille des bateaux de moins de 65 pieds à engins fixes ont donné lieu à l'introduction de quotas mensuels, et quelques groupes de quotas ne permettent que des prises accidentelles ou une pêche avec remise à l'eau dans le cas du flétan. Jusqu'à il y a deux ans, la pêche au flétan n'était pratiquement pas réglementée. Depuis lors, par contre, les importantes réductions du TAC, ainsi que les mesures de gestion plus restrictives subséquentes, ont pu influencer sur les taux de prises et, partant, il se peut que ces taux ne fournissent plus d'indications utiles concernant l'abondance. Selon les commentaires de l'industrie, les quotas restrictifs ont donné lieu à de fausses déclarations des prises de flétan en 1995.

En 1995, les flottilles côtières ont continué de remettre à l'eau les flétans de moins de 32 pouces. On a eu recours aux conditions des permis pour assurer le respect des règlements par les flottilles côtières. Pour 1996, les plans

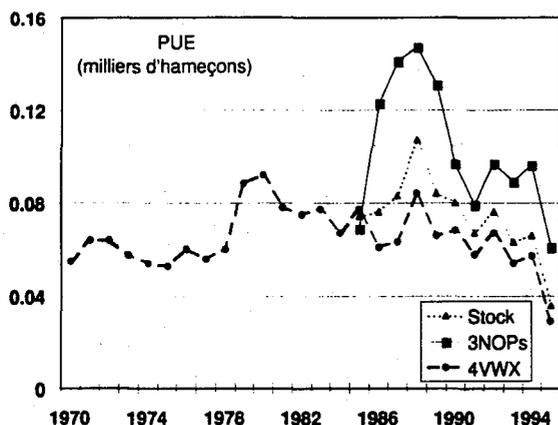
de gestion de la pêche hauturière et les conditions des permis exigeront la remise à l'eau des flétans trop petits. En 1994, les données fournies par la Fishermen and Scientists Research Society (FSRS) ont révélé que la quantité de poissons remis à l'eau pourrait atteindre jusqu'à 25 %, par poids, du total des débarquements des bateaux de moins de 65 pieds. Dans les études où l'on a utilisé un hameçon circulaire 16/0, le taux de survie des flétans décrochés des palangres était de l'ordre de 75 %.

État de la ressource

Les évaluations de l'état des stocks ont surtout consisté en un examen des statistiques des débarquements, des tendances des prises commerciales et de l'effort, ainsi que des fréquences de longueur des prises. Normalement, les navires de recherche capturent très peu de flétan, et ces prises sont fort variables d'une année à l'autre; par conséquent, il est difficile d'interpréter les résultats en termes d'abondance de la ressource. Les navires de recherche capturent de plus petits flétans que les unités de la pêche commerciale. À cause de ce facteur, on estime que les relevés fournissent un indicateur utile du recrutement du flétan. Les relevés printaniers et estivaux révèlent un déclin dans les classes d'âge qui recrutent à la pêche.



Les taux de prise commerciale dans la région 4VWX, qui diminuent progressivement ces dernières années dans la pêche dirigée à la palangre, ont encore baissé en 1995. Dans 3NOPs, ils affichaient une certaine stabilité depuis 1990, mais ont eux aussi diminué en 1995. Les mesures de gestion ont peut-être contribué à la chute marquée observée depuis 1995, mais même quand on prend ce facteur en compte, la chute demeure significative. D'autres facteurs ont pu influencer sur le taux de prise, comme l'introduction d'un hameçon circulaire plus efficace au milieu des années 80 et la remise à l'eau des flétans de moins de 32 pouces. Ces effets ne peuvent être quantifiés, mais ils pourraient brouiller notre perception du stock. L'examen des données sur les fréquences de longueur dans les prises commerciales semble indiquer que la proportion de la biomasse femelle mature (112 cm à 50 % de maturité) est à un niveau très bas. Les pêcheurs ont indiqué que la rétention de gros flétans, à cause de l'hameçon circulaire, a contribué à ce déclin.



Perspectives

La modification du régime de gestion en 1995 a rendu plus difficile l'interprétation des données commerciales. En 1995, le TAC a été réduit de plus de 40 %, et les allocations ont été limitées à la pêche dirigée à la palangre, les prises canadiennes étant largement inférieures à 850 t. Cependant, il ne semble pas que la baisse du TAC ait réduit l'effort réel de pêche en 1995. Selon les rapports fournis par l'industrie, certaines prises n'auraient pas été déclarées. Tous les indicateurs biologiques pointent vers un grave appauvrissement du stock, et le maintien du niveau actuel d'effort dirigé vers cette espèce va probablement accélérer le déclin de la ressource. Cette dernière ne peut soutenir les niveaux d'effort observés au début des années 90. Si on ne restreint pas considérablement l'effort dirigé vers le flétan, la détérioration de ce stock déjà appauvri va s'intensifier, ce qui réduira la probabilité d'un rétablissement futur.

Pour obtenir de plus amples renseignements

communiquer avec:

Chris Annand
 Division des poissons marins
 Institut océanographique de Bedford
 C.P. 1006, Dartmouth
 (Nouvelle-Écosse) B2Y 4A2

TÉL.: (902) 426-3514

FAX: (902) 426-1506

C-élec.: c_annand@bionet.bio.dfo.ca

Références

- Annand, C., and D. Beanlands. 1996. A Review of the 4VWX3NOPs halibut stock. DFO Atl. Fish. Res. Doc. 96/33: 30 p.
- Neilson, J. D., K.G. Waiwood, and S. J. Smith. 1989. Survival of Atlantic halibut (*Hippoglossus hippoglossus*) caught by longline and otter trawl gear. Vol. 46, Number 5, pp. 887-897.
- Trumble, R.J., J.D. Neilson, W.R. Bowering, and D.A. McCaughan. 1993. Atlantic halibut (*Hippoglossus hippoglossus*) and Pacific Halibut and their North American fisheries. Can. Bull. Fish and Aqua. Sci. 227.